

## Procès-verbal

### « Remise d'urgence d'un médicament stupéfiant selon l'art. 52, OCStup »

(à remplir en caractère d'imprimerie et à nous retourner par mail à [pharmacienne.cantonale@ne.ch](mailto:pharmacienne.cantonale@ne.ch))

1.	Nom de la personne qui fait la demande :	
	Son prénom :	
	Son année de naissance :	
	Son adresse (rue, numéro de la maison, ville) :	
	Par quel moyen l'identité annoncée a pu être vérifiée ? (si la vérification de l'identité n'est pas possible, la remise de médicament n'est pas admise)	
2.	Nom du médecin de référence autorisé à pratiquer :	
	Son prénom :	
	Son adresse (Rue, numéro de la maison, ville) :	
	Par quel moyen l'autorisation du médecin annoncé a pu être vérifiée ? (si la vérification de l'autorisation n'est pas possible, la remise de médicament n'est pas admise)	
3.	Désignation du médicament demandé :	
	Forme pharmaceutique et dosage :	
	Posologie quotidienne :	
	Quantité exacte remise : (sauf bonne raison contraire, le plus petit emballage)	
4.	Raison de la remise :	

Date et heure de la remise:

Timbre de la Pharmacie:

Signature de la personne :

.....

Signature du pharmacien :

.....